

COMMUNIQUE DU 17 DECEMBRE 2024

**RELATIF A LA MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT INFORMATIONS RELATIVES
AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE LA SOCIETE**

PBRM INDUSTRIES

**DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE**



INITIEE PAR

PBRM INDUSTRIES



Le présent communiqué est établi et diffusé par PBRM Industries conformément aux dispositions de l'article 231-28, I du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 16 décembre 2024 sur l'offre publique, apposé le visa n°24-518 en date du 16 décembre 2024 sur la note d'information établie par PBRM Industries relative à l'offre publique visant les actions Augros Cosmetic Packaging (l'« Offre »).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de PBRM Industries, ont été déposées auprès de l'AMF le 16 décembre 2024 et complètent la note d'information établie par PBRM Industries.

Ces informations sont disponibles sur les sites Internet respectifs de Augros Cosmetic Packaging (www.augros.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de Portzamparc BNP Paribas (1 boulevard Haussmann – 75009 Paris).

L'Offre sera ouverte pour une période de 20 jours de négociation. Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext ont publié un avis d'ouverture et de calendrier et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

CONTACT

Monsieur Didier Bourguine, Président de PBRM Industries
38 boulevard d'Argenson 92200 Neuilly-sur-Seine
dbourgine@augros.fr

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

PBRM Industries décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.